

# Méthode pour le commentaire et la dissertation historiques



VINCENT MILLIOT  
OLIVIER WIEVIORKA

# Méthode pour le commentaire et la dissertation historiques


Cinquième édition revue  
et augmentée

**ARMAND COLIN**

Illustration de couverture : Robert Delaunay, *Rythme, Joie de vivre*,  
détail, 1930, Musée d'Art moderne, Paris

Mise en pages : Nord Compo

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	---



© Armand Colin, Paris, 2008, 2011, 2021 pour la présente édition

© Nathan/HER, 2001

© Nathan, 1994

Armand Colin est une marque de

Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-622930

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## Des mêmes auteurs

- **Vincent Milliot**, professeur en histoire moderne à l'université de Paris 8 a publié :
- *Les Cris de Paris ou le Peuple travesti. Les représentations des petits métiers parisiens (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)*, Publications de la Sorbonne (1995), rééd. Les Classiques de la Sorbonne, 2014.
- *Paris en Bleu. Images de la ville dans la littérature de colportage (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)*, Parigramme, 1996.
- Avec M.-C. Blanc-Chaleard, C. Douki, N. Dyonet (ed.), *Police et migrants. France 1667-1939*, Presses universitaires de Rennes, 2001.
- V. Milliot (ed.), *Les mémoires policiers, 1750-1850. Écritures et pratiques policières du Siècle des Lumières au Second Empire*, Presses universitaires de Rennes, 2006.
- Avec J.-M. Berlière, C. Denys, D. Kalifa (éd.), *Métiers de police. Être policier en Europe, 18<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles*, collectif, Presses universitaires de Rennes, 2008.
- Avec C. Denys, B. Marin (éd.), *Réformer la police : les mémoires policiers en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2009.
- *Un policier des Lumières*, suivi de mémoires de J.-C. -P. Lenoir (1732-1807), ancien lieutenant général de police de Paris, écrits dans les pays étrangers dans les années 1790 et suivantes, Champ Vallon, 2011.
- Avec P. Bergel (ed.), *La ville en ébullition. Sociétés urbaines à l'épreuve*, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- «*L'admirable police*». *Tenir Paris au Siècle des Lumières*, Champ Vallon, 2016
- Avec P. Minard, *La France d'Ancien Régime. Pouvoirs et société*, Armand Colin, 2018.
- Avec E. Blanchard, V. Denis, A. Houtte, *Histoire des polices en France des Guerres de religion à nos jours*, Belin, 2020.

- Avec V. Denis, I. Foucher (éd.), *La police des Lumières. Ordre et désordre dans les villes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Archives nationales/Gallimard, 2020.
- **Olivier Wieviorka**, professeur des Universités à l'ENS de Paris-Saclay a publié :
  - *Nous entrerons dans la carrière*, Le Seuil, 1994.
  - *Une certaine idée de la Résistance. Défense de la France. 1940-1949*, Le Seuil (1995), rééd. 2010.
  - *La France du XX<sup>e</sup> siècle* (en collaboration avec Christophe Prochasson), Points-Seuil (1994), rééd. 2004 et 2011.
  - *Les Orphelins de la République. Destinées des députés et sénateurs français (1940-1945)*, Le Seuil (2001), rééd. 2015.
  - *Histoire du Débarquement en Normandie. Des origines à la libération de Paris*, Le Seuil (2006), rééd. 2014.
  - *La Mémoire désunie : le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Le Seuil (2010), rééd. Points Histoire 2013, 2018.
  - *Histoire de la résistance. 1940-1945*, Perrin (2013), rééd. Tempus, 2018.
  - Avec M. Winock (dir.), *Les lieux de l'histoire de France*, Perrin (2017), rééd. Tempus 2019.
  - *Une histoire de la résistance en Europe occidentale*, Perrin, 2017.
  - Avec H. Drévilion (dir.), *Histoire militaire de la France*, Perrin/Ministère des armées, 2018, deux volumes.
  - Avec N. Labanca, D. Reynolds (dir.), *La Guerre du désert, 1940-1943*, Perrin, 2019.
  - Avec J. Lopez, *Les grandes erreurs de la Seconde Guerre mondiale*, Perrin, 2020.

# Sommaire

<b>Présentation</b>	<b>9</b>
<b>1 Les commentaires de documents historiques</b>	<b>11</b>
1. Les textes	12
1.1 Principes généraux	12
1.2 Préliminaires et exemples de commentaires	22
1.3 Présenter un auteur	23
1.4 Dater un texte, préciser un contexte	26
1.5 Décrypter des allusions	29
1.6 Définir une problématique	33
1.7 Comprendre le texte	38
1.8 Deux exemples de commentaires rédigés	53
2. Les données statistiques	68
2.1 Conseils généraux	68
2.2 Exemple de commentaire : Documents sur l'économie japonaise (1868-1914)	73
2.3 Exemple de commentaire : La III <sup>e</sup> République et l'école (1870-1896)	82
3. Les documents iconographiques	87
3.1 Conseils généraux	87
3.2 Exemple de commentaire : Le Roi dans son Conseil (almanach gravé pour l'année 1682)	95
Orientation bibliographique	114
<b>2 La dissertation et l'oral</b>	<b>117</b>
1. La dissertation	117
1.1 Le travail préparatoire	117
1.2 La rédaction et les formes du devoir	120
1.3 Les principaux défauts à éviter	123
1.4 Comment gérer son temps ?	125
2. Quelques conseils pour l'oral	126

<b>3 Du bon usage de la bibliographie</b>	<b>129</b>
1. Conseils généraux	129
1.1 Travailler à partir d'une bibliographie donnée	130
1.2 Comment constituer sa bibliographie?	131
1.3 Comment présenter sa bibliographie?	131
2. Les ressources du Web	135
2.1 Faire une recherche bibliographique sur internet : pièges à éviter	136
2.2 La bibliothèque à l'ère du numérique	138
2.3 Accéder à d'autres bases de données	140
3. Travailler avec sa bibliographie	144
3.1 Faire une fiche de lecture	144
3.2 Conseils pour rédiger une fiche de lecture idéale	145
3.3 Une pratique dont il faut se garder : le plagiat	147
4. « Remonter » une bibliographie	148
4.1 Histoire moderne	148
4.2 Histoire contemporaine	149
5. Retrouver un personnage, une date	150
5.1 Identifier un personnage	150
5.2 Trouver une date	155
<b>4 Orientation bibliographique générale en histoire moderne et contemporaine</b>	<b>157</b>
1. Les « grandes collections »	158
2. Les collections de manuels universitaires	160
3. Synthèses sur la France et synthèses thématiques	163
4. Quelques collections utiles	168
5. Les instruments de travail	168
6. Recueils de documents, exemples de commentaires	172
<b>5 Table des textes et documents de référence (exercices et exemples de commentaires rédigés)</b>	<b>175</b>



# Présentation

Les études universitaires sont souvent délicates à appréhender pour les étudiants, confrontés à de nouvelles méthodes qu'ils peinent à acquérir. Dès le L1 et le L2, en effet, les historiens doivent maîtriser certains exercices qu'ils ont pu rencontrer dans le secondaire sans toujours avoir eu le temps, le goût ou le loisir de se livrer à leur apprentissage approfondi. Cet ouvrage cherche précisément à leur offrir règles et clés leur permettant d'y parvenir.

Le livre comprend donc une série de chapitres théoriques consacrés aux exercices les plus fréquemment rencontrés dans le cursus universitaire. Les divers types de commentaires (de textes, de statistiques ou de sources iconographiques) et la dissertation sont ainsi passés en revue. Nous avons jugé bon, toutefois, d'attribuer la part du lion au commentaire de texte, dans la mesure où cet exercice difficile est celui qui pose, de toute évidence, le plus de problèmes aux étudiants débutants. Quelques conseils relatifs à l'oral, à la bibliographie et à la préparation de fiches de lecture, aux recherches chronologiques et biographiques complètent cette approche. Mais cet ouvrage comprend surtout des exercices pratiques.

Dans chaque «Préliminaires», nous proposons un ensemble de questions destinées à sensibiliser aux problèmes les plus fréquemment rencontrés : comment dater un texte, éclairer une allusion, tracer une problématique? Bien entendu, ces diverses approches, dissociées ici pour la commodité pédagogique, doivent toujours être combinées dans un commentaire qui ne saurait se réduire à l'éclaircissement de quelques allusions en omettant, par ailleurs, de traiter du contexte ou de la biographie de l'auteur...

Sous l'intitulé «Éclaircissements», nous proposons les réponses immédiates aux interrogations précédentes, étape qui, pour l'étudiant, correspond à la phase du brouillon. Dans deux cas (le cardinal de Retz,

p. 33, et le commentaire de données statistiques relatives au Japon, p. 73), nous avons tenu à décomposer le travail intermédiaire qui permet d'aborder la rédaction du devoir.

Des «Propositions de commentaire» présentent enfin des corrigés complets qui, sans prétendre atteindre à la perfection, offrent des exemples rédigés intégrant dans un ensemble continu les «éclaircissements» fournis au préalable. Il est en effet difficile d'incorporer dans un discours construit les éléments factuels que l'on repère. Ces propositions visent à montrer, sous une forme achevée, le bon usage possible d'un indispensable travail préparatoire. Nous avons, dans le même esprit, proposé un commentaire iconographique détaillé pour montrer aux apprentis historiens tout le parti qu'ils peuvent tirer de l'image – une source de plus en plus fréquemment exploitée dans les cursus universitaires. En raison de nos spécialisations personnelles, nous avons limité les exemples aux périodes moderne et contemporaine. Mais il va de soi que les conseils méthodologiques s'appliquent – à quelques nuances près – aux quatre époques de l'histoire universelle.

Notre seule ambition est que ce livre puisse aider les étudiants en histoire, et qu'il leur permette d'améliorer leurs résultats en les dotant des bases méthodologiques nécessaires – ambition aiguillonnée par l'expérience toujours stimulante du métier d'enseignant.

# ■ Chapitre 1

## Les commentaires de documents historiques

Le commentaire de documents est sans doute l'exercice le plus délicat et le plus technique que les étudiants en histoire doivent apprendre à maîtriser. Il est fondamental car il se trouve au cœur du métier d'historien et à la base de toute recherche à partir d'archives. Mais, avant tout, le commentaire demeure un exercice universitaire omniprésent depuis le L1 jusqu'aux concours de recrutement dans l'enseignement (CAPES et agrégation). Dans les deux cas, les qualités requises sont de savoir expliquer un document, d'exposer clairement des connaissances à son propos et de faire preuve d'un solide esprit critique.

Pour cette raison, de nombreux éléments de méthode liés à la technique du commentaire nourrissent également après coup le travail pédagogique dans l'enseignement secondaire. La formation du sens critique des élèves, l'éveil de leur curiosité au-delà d'un simple enregistrement « à plat » des connaissances mettent souvent en jeu l'art d'utiliser les documents par l'enseignant. Il y a un écart qualitatif important entre d'une part l'utilisation simplement illustrative, presque secondaire, d'un document et, d'autre part, l'apprentissage de sa lecture critique destinée à rendre vivants et intelligibles, un événement, un homme ou un groupe, voire une époque.

Après l'énoncé de conseils généraux de méthode, les pages qui suivent passent concrètement en revue les difficultés de plusieurs types de commentaires : explication d'un texte ou d'un dossier de plusieurs textes, explication de documents statistiques, commentaire d'image.

# 1. Les textes

## 1.1 Principes généraux

Commenter un texte, c'est se livrer à un exercice visant deux objectifs : l'explication et la critique ou, si l'on préfère, la compréhension et l'interprétation. Le travail préparatoire, conduit rigoureusement selon quelques règles simples, y est essentiel. Il débouche normalement sur un développement organisé qui doit éclairer le sens du texte et permettre d'en apprécier la valeur et la portée historique.

Cette méthode peut sembler scolaire, formelle et gratuite. Elle répond cependant aux règles du métier d'historien, telles qu'elles ont été formalisées au XIX<sup>e</sup> siècle. Un texte ne parle pas tout seul. Pour servir au raisonnement et à la démonstration, il doit d'abord et avant tout être compris, dans la pluralité de ses dimensions, en suivant un certain nombre d'étape. Cette première phase achevée, il sera possible d'interpréter le document – d'apprécier, en d'autres termes, sa signification et sa valeur.

### • Les objectifs du commentaire : expliquer et critiquer

Le premier terme renvoie à l'obligation d'explicitier, d'éclairer les sous-entendus, les éléments implicites, les points obscurs du document en apportant des informations qui faciliteront la compréhension du texte. Ainsi convient-il de définir les termes spécialisés, les institutions, les expressions anciennes, en se montrant très prudent. Des termes ont tout simplement disparu du langage commun. Un écrivain du XIX<sup>e</sup> siècle pourra ainsi évoquer un « sapin », terme familier qui désigne un fiacre – une voiture à cheval qui servait alors de taxi. L'étrangeté de ces deux termes suffit à mettre en éveil et à ouvrir le dictionnaire. Mais d'autres ont vu leur sens évoluer. Un parlement au XVII<sup>e</sup> siècle en France ne désigne pas une assemblée représentative, constituée de représentants élus, au sens où nous l'entendons pour la période contemporaine. C'est une cour supérieure de justice. De même, la « fabrique » ne désigne pas forcément une usine. Au Moyen-Âge et à l'époque moderne, un « conseil de fabrique » représente une institution qui gère les revenus et le patrimoine d'une paroisse pour répondre aux besoins du culte et assurer l'entretien de l'église. Il convient donc de toujours vérifier les termes employés dans un texte, *a fortiori* s'ils semblent résonner étrangement.

À l'unisson, il faut rappeler la signification d'une date ou d'un événement cité plus ou moins précisément par le texte; il faut revenir sur un personnage rapidement évoqué, sans reproduire pour autant toute une notice de dictionnaire... Certaines formules sont évidentes pour les contemporains, mais elles deviennent plus obscures avec le temps pour leurs nouveaux lecteurs. Ce sont des allusions qui méritent d'être élucidées.

Si certaines expressions sont ainsi presque transparentes, la signification de certaines autres peut échapper. «L'hôte de l'Élysée» désigne bien entendu le président de la République française. Mais si un Français informé des années 1970 comprend immédiatement que le «duc d'Aquitaine» désigne Jacques Chaban-Delmas, inamovible maire de Bordeaux, les hommes et les femmes du XXI<sup>e</sup> siècle ne saisiront sans doute pas d'emblée l'allusion. Dans les pamphlets du début de la Révolution, «l'Autrichienne» ou «Madame Déficit» désignent communément Marie-Antoinette, reine de France et épouse – peu appréciée par l'opinion – de Louis XVI. Elle doit ces surnoms à ses origines et aux scandales qui l'éclaboussent. Archiduchesse et princesse impériale, elle est l'une des filles de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche et de l'empereur du Saint-Empire Romain Germanique, François I<sup>er</sup>. Outre ses liens avec l'Autriche, on dénonce aussi ses dépenses excessives à la Cour alors que les finances du royaume sont au plus mal. Rien de cela ne se comprend spontanément, il faut décrypter ces allusions. De même, des événements marquants ont pu frapper les contemporains – une catastrophe ferroviaire, un drame, un fait divers tragique. L'incendie du 5-7, une discothèque de Saint-Laurent-du-Pont (Isère), le 1<sup>er</sup> novembre 1970, provoqua ainsi une émotion durable en raison de ses 146 morts. Mais la mémoire de cette tragédie – comme tant d'autres – s'est aujourd'hui estompée alors qu'elle pourra être abordée dans un article de cette décennie dont on doit faire l'explication.

N'oubliez jamais que, dans tous ces cas, seuls les éléments utiles à la compréhension du texte doivent être retenus. Évitez les biographies-fleuves ou l'historique complet d'une institution. Il faut d'abord et avant tout être sélectif pour que les connaissances déployées servent à la compréhension du texte. Il faut donc dire ce qui est nécessaire, ni plus, ni moins. Si un texte de la période moderne évoque la livre tournois, il est inutile de rappeler qu'elle est devenue la seule unité de compte en 1667 et vaut 240 deniers ou 20 sous. Il faut en revanche voir ce que représente

un tel montant, donner un équivalent qui permet de comprendre la portée de l'information. Si à la fin du règne de Louis XIV, une ordonnance de police prévoit de punir une infraction d'une amende dont le montant est fixé à « trois cents livres », il faut évaluer ce que représente une telle sanction. Sachant qu'un ouvrier gagne en moyenne 19 livres tournois par mois, c'est une somme importante (plus d'une année de salaire) et cela marque la sévérité de la disposition. De même – ce qui est une manière d'expliquer – certaines unités de mesure étrangères devront être transcrites, les miles britanniques en kilomètres, les onces américaines en millilitres.

Critiquer un texte suppose aussi, une fois les nécessaires éclaircissements apportés, de vérifier la qualité des informations qu'il fournit : sont-elles authentiques, crédibles, cohérentes ? Un général évoquant, dans un rapport, « dix divisions ennemies » procède-t-il à une appréciation réaliste du rapport de forces ou surestime-t-il la puissance de son adversaire – avec les conséquences que l'on suppose. Exemple classique : le général Gamelin, chef d'état-major des armées, estima, en avril 1935, que le Reich alignait 32 divisions qui, se dédoublant et s'adjoignant 50 divisions de protection des frontières, atteindraient l'impressionnant total de 120 divisions. Sur cet ensemble, 22 divisions auraient cantonné en Rhénanie. Ces chiffres étaient erronés : en mars 1936, l'Allemagne ne mobilisait que 480 000 hommes, mal encadrés de surcroît. Il importe de noter cette discordance entre les estimations de Gamelin et la réalité. L'interprétation (Gamelin était-il de bonne foi ou a-t-il sciemment menti, et pourquoi ?) ne viendra que dans un second temps. À l'occasion des réjouissances liés au mariage du dauphin, futur Louis XVI, la tragique bousculade de la rue Royale le 30 mai 1770 provoquée par les insuffisances du dispositif de gestion des foules, cause plus de 130 victimes. Dans la presse européenne, chez les chroniqueurs et les mémorialistes, dans les correspondances circulent des chiffres bien plus extravagants. Là encore, il faut noter cet écart entre les chiffres officiels, rapidement établis, et les fausses estimations qui circulent pendant plusieurs années. Il faudra ensuite en rendre compte : pourquoi les rumeurs conservent-elles une telle importance ? L'opinion a-t-elle été convaincue par les résultats de l'enquête officielle ?

Il convient ensuite de hiérarchiser cette information depuis l'essentiel jusqu'à l'anecdotique, depuis le véridique jusqu'à l'inexact. On peut